



**2018 DCPA 18** - Présentation du bilan des délibérations globales adoptées en 2015, 2016 et 2017.

## COMMUNICATION

Mesdames, Messieurs,

La ville de Paris a prévu dans le cadre de son programme d'investissement de la mandature une centaine d'opérations importantes en matière d'équipements publics. Il s'agit de grosses rénovations, d'extensions ou de créations de nouveaux bâtiments répondant à des besoins dans différents domaines (culture, sport, petite enfance, social, scolaire).

Un grand nombre de ces opérations se situent dans les quartiers populaires (politique de la ville et/ou GPRU) ; elles s'inscrivent dans la démarche de la collectivité, en matière d'économie d'énergie, d'économie de coût, de sobriété et de qualité d'usage, de végétalisation.

Pour lancer une partie de ces opérations, quinze délibérations globales ont été adoptées en 2015, une en 2016 et une en 2017. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations prennent la forme d'une délibération « de projet », qui approuve le lancement d'une opération de construction ou de rénovation d'un équipement et autorise la maire à prendre toute décision relative à sa mise en œuvre – de la préparation à la passation et à l'exécution de tous les marchés nécessaires à cette opération, ou encore l'obtention des autorisations administratives.

Du fait de l'extension des délégations de compétences accordées par les délibérations 2016 DFA 167 et 2017 DAJ 14, adoptées en 2017 ont pour objet la seule approbation du lancement des opérations.

Ces délibérations définissent l'étendue du besoin à satisfaire, le budget prévisionnel et les délais de réalisation. Elles induisent une communication « bilan » annuelle devant votre assemblée.

Les opérations ainsi approuvées mettent en œuvre le projet d'investissement de la mandature dans les domaines : scolaire et de la petite enfance (4 projets), sportif (5 projets) et culturel (6 projets). Deux autres projets concernent, l'un, le relogement de services municipaux et l'autre, la restauration des façades de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Les phases d'études de ces projets sont pour la plupart achevées et l'année 2017 a vu le lancement d'un grand nombre de consultations pour les travaux.

Ces études ont été l'occasion d'insister sur la recherche de la sobriété architecturale, le respect des objectifs environnementaux et de performance énergétique. La Ville souhaite en effet pour les parisiens des équipements publics qui se distinguent par leur qualité d'usage, leur robustesse, leur sobriété tout en étant innovants pour la transition énergétique. L'économie circulaire doit également être présente dans ces opérations, qui feront une plus large place à la nature et ainsi répondre aux enjeux environnementaux (climatiques et de biodiversité).

Ce programme de travaux va durablement impacter le paysage urbain et le quotidien des parisiens. C'est pourquoi la Ville a lancé en 2017 l'opération « Paris fait Paris », ayant notamment pour ambition d'innover dans les modes de programmation et d'association des futurs usagers à la définition des projets.

Cette opération se propose notamment de mettre en lumière l'importance du travail de conception et de réalisation d'équipements publics de qualité, mené au quotidien par les services de la Ville, les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises, à travers la mise en œuvre d'actions de conseils, de médiations, de concertation des usagers, de suivi de chantier, d'organisation de visites, de conférences et de réalisation de supports de valorisation des équipements publics inscrits dans le dispositif.

C'est le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Paris qui a été chargé d'apporter, sur ce point, son concours à la Ville.

En 2018, une dizaine de bâtiments publics a été visitée, ce qui a permis à 250 personnes environ (et 650 personnes en 2017) de bénéficier de la découverte des faces cachées des équipements de la Ville. De nombreuses visites seront encore programmées pour l'année 2019

Les chantiers ont été ouverts 2017 et dans le 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Deux équipements ont été réceptionnés et quatre devraient l'être fin 2018-début 2019.

#### Liste des délibérations globales adoptées en 2015 :

- Théâtre du Châtelet (1<sup>er</sup>), mise aux normes et restauration partielle –DPA 2015-42
- Musée Carnavalet (3<sup>e</sup>), rénovation partielle –DPA 2015-66
- Théâtre de la Ville (4<sup>e</sup>), rénovation partielle –DPA 2015- 34
- Plan Nager à Paris, Centre Saint-Merri (1<sup>er</sup>), restructuration –DPA 2015- 49
- (phase I livrée)**
- Musée de la Libération et entrée des Catacombes (14<sup>e</sup>), restructuration –DPA 2015- 38
- (Équipement livré)**
- Plan Nager à Paris, Piscine Elisabeth (14<sup>e</sup>), construction –DPA 2015- 65
- Conservatoire du 14<sup>e</sup> arrdt et bureaux, construction –DPA 2015- 70
- Plan Nager à Paris, Piscine Blomet (15<sup>e</sup>), restructuration –DPA 2015- 64
- Ecoles Duplex-Cardinal Amette (15<sup>e</sup>), construction et restructuration –DPA 2015- 96
- (Équipements livrés)**
- Ecole 113 rue Championnet (18<sup>e</sup>), restructuration –DPA 2015- 45
- (Équipement livré)**

- Ecole et crèche Chapelle International (18<sup>e</sup>), construction –DPA 2015- 50
- Gymnase et jardin rue des Poissonniers (18<sup>e</sup>), création –DPA 2015- 72
- Rue du Pré (18<sup>e</sup>), relogement de services –DPA 2015- 76
- Plan Nager à Paris, Piscine Davout (20<sup>e</sup>), construction –DPA 2015- 58
- Ecole et crèche Davout (20<sup>e</sup>), construction –DPA 2015- 71

Liste des délibérations globales adoptées en 2016 :

- Musée d'Art Moderne (16<sup>e</sup>), rénovation partielle –DPA 2016-15
- Liste des délibérations globales adoptées en 2017 :« Paris fait Paris » - Cuisine centrale – 53-61 rue Baudricourt (13<sup>e</sup>) – Construction – 2017 DPA 10